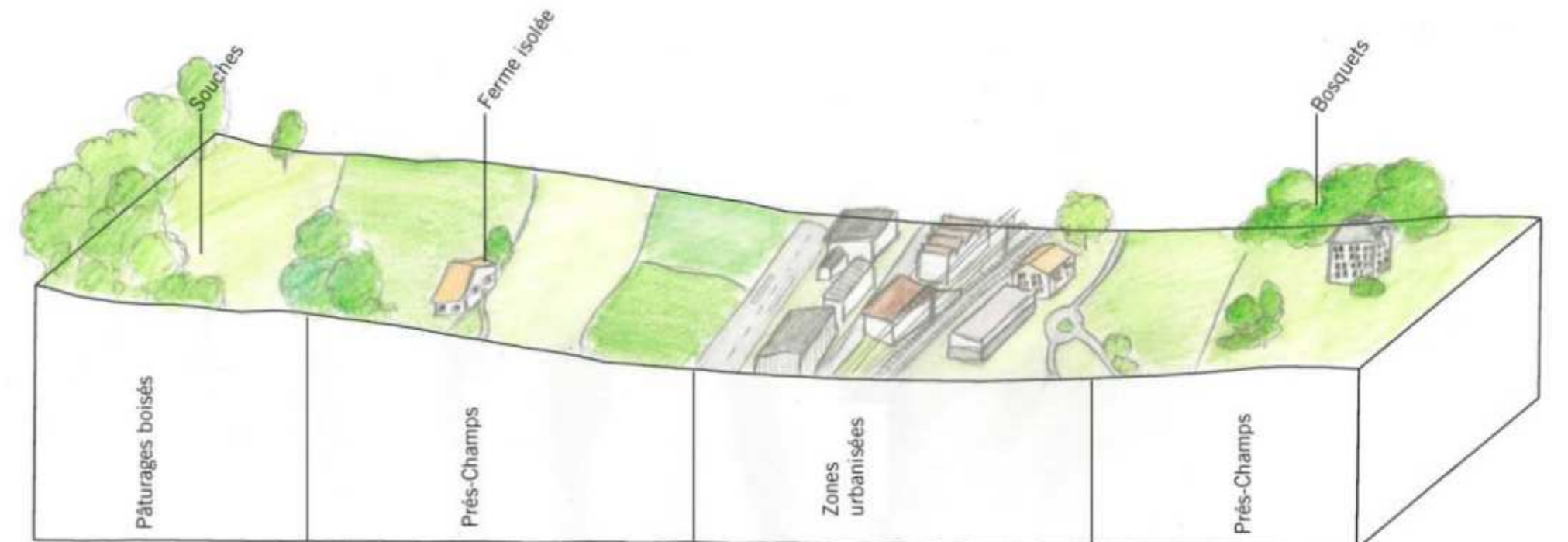


# CONTRIBUTIONS À LA QUALITÉ DU PAYSAGE

## Les régions paysagères du canton

### La Métropole horlogère

Alors que les agglomérations du Locle et de La Chaux-de-Fonds occupent la partie basse du bassin qui définit cette région, les flancs sont occupés par la zone agricole, de type sylvo-pastorale.



Les fermes jurassiennes traditionnelles côtoient les bâtiments modernes de l'industrie. Cette caractéristique est menacée par un développement urbain continu.

Le terrain agricole est sous pression et les «bons terrains» sont exploités de manière intensive au détriment des petites structures telles que buissons, friches, affleurement rocheux, etc.

La zone agricole offre un espace de délasserement de qualité, dans un paysage «sauvage et naturel». Ce qui peut engendrer des conflits entre les différents utilisateurs de ces surfaces: agriculteurs, sportifs, promeneurs ou pique-niqueurs.

